Vol. LI SAINT-BONIFACE, MANITOBA, 23 AOUT 1922 No. 39

ABONNEMENTS
Canada, par année $1.00
Etats-Unis, par année 1.50
Europe, par année 2.50

Tarif des Annonces
Par pouce ....50 sous

ANNONCE LEGALES
1ère insertion, parligne ......12 sous
Chaque insertion subséquente 8 sous

N. B.—Les annonces de naissances, mariages et sépultures seront insérées au taux de 35 sous chacune. Petites annonces, 50 sous.

LE MANITOBA

JOURNAL HEBDOMADAIRE.

LE MANITOBA
EST PUBLIE ET IMPRIMÉ
TOUS LES MERCREDIS

Toutes communications concernant le journal ou l'imprimerie devront être adressées :

Le Manitoba
Publié par A. GAUVIN
2, Avenue Provencher
SAINT-BONIFACE - MANITOBA
Téléphone : 1235

LARMES DE CROCODILES

Bien que le fait se soit passé, il y a quelques semaines déjà, il nous plait d'y revenir aujourd'hui parceque, tant que le problème du socialisme et du bolchévisme ne sera pas résolu, un retour offensif contre ces idées subversives sera toujours d'actualité.

On se souvient que les socialistes de toutes les écoles et de toutes les nuances, y compris les radicaux qui marchent derrière le condamné Caillaux, firent grand bruit pour obtenir l'amnistie en faveur des marins de la mer Noire, révoltés en pleine guerre et justement condamnés par un trop indulgent conseil de guerre, Marty et Badina en tête.

Aux derniers scrutins départementaux, cette amnistie faisait partie du programme électoral de ces Messieurs et M. Basly en avait même introduit l'obligation, on ne sait trop pourquoi, dans les revendications des mineurs. Car si Badina en sa qualité de simple matelot pouvait être considéré comme un prolétaire, l'officier Marty échappait par son grade à cette singulière classification.

Inutile de dire que cette campagne était d'ordre purement politique et n'avait rien d'humanitaire. On se moquait pas mal des parents de ces insurgés, qui attendaient leurs enfants. Combien de mères n'attendent plus les leurs tombés sous les obus et les balles grâce à la trahison.

Ce ue l'on cherchait, c'était un prétexte à une agitation révolutionnaire d'où la moindre pensée de pitié était complètement absente.

Cette pitié, si on avait voulu qu'elle s'exerçat, pouvait du reste se manifester sous la forme de grâce, si l'on estimait que l'heure était venue de pardonner, car celle de l'oubli de la trahison devant l'ennemi ne doit jamais sonner. Mais la grâce ne suffisait pas aux socialistes, ils voulaient l'amnistie, c'est à dire une mesure qui efface une faute que ceux qui l'avaient commise ne demandaient sans doute qu'à renouveler.

C'est pourquoi nous n'avons pu approuver et nous n'approuvons pas l'attitude ambigue du ministère Poincaré acceptant la "grâce amnistiante" qui est une capitulation, au lieu de promettre simplement la grâce qui aurait rendu la liberté aux condamnés, sans en faire des conseilleurs municipaux.

Les socialistes qui obéissent aux ordres de Moscou et dont les doctrines du bolchévisme sont devenues l'évangile politique, ne nous disent pas ce qui serait advenu si les mêmes faits s'étaient produits dans la marine des Soviets ou dans l'armée rouge. Qu'on imagine un officier russe tentant de livrer un navire bolchéviste aux Français, pense t'on qu'il serait question pour lui de grâce ou d'amnistie? On n'aurait pas manqué le délinquant dès le lendemain de son acte de trahison, le Soviet local l'aurait envoyé, sans autre jugement, se balancer au bout d'une corde à la vergue du navire qu'il voulait livrer.

On a vu aussi, il n'y a pas bien longtemps encore à Copenhague, comment les bolchévistes entendent la pitié, la grâce ou l'amnistie. Cinq élèves-officiers mutinés ont été sur le champ condamnés à mort et les autres, une dizaine, à la prison perpétuelle. Et il ne s'agit dans la circonstance que d'une mutinerie d'école ou de caserne et non d'une insurrection ou d'une trahison en pleine guerre.

La justice socialiste, comme on le voit, est autrement expéditive que celle que les Cachin appellent "la justice bourgeoise", laquelle, il y a encore quelques jours, se montrait fort douce envers les pirates bolchévicks; l'autre n'y va pas par quatre chemins, elle se dispense de pouvoir jamais accorder une "grâce amnistiante", en supprimant les coupables.

Les socialistes pratiquent le système de la mort sans phrases et leur triomphe en Russie a déjà couté à l'humanité plus d'existences que les règnes de tous les tyrans les plus sanguinaires de l'histoire. Ils ne font pas d'exception et on a vu par les appels désespérés des ouvriers russes que ces malheureux sont décimés sans pitié, non pas pour avoir livré des armes ou des navires à l'ennemi étranger, mais pour ne point partager tout à fait les doctrines destructives des bolchevicks et réclamer un peu de cette liberté qu'ils avaient comme sous le règne du tsarisme.

Et ce sont les représentants, les alliés ou les complices de ces brutes sanguinaires qui osent, dans leus discours ou dans leurs articles hypocrites, s'élever contre la cruauté d'une bourgeoisie trop débonnaire et qui ne sait même pas se défendre contre ceux qui l'attaquent. Elle pousse même, cette bourgeoisie, le respect des scrupules judiciaires à un tel excès qu'elle trouve toujours des circonstances atténuantes dans des crimes qui n'en méritent pas.

Tous ces massacres qui ensanglantent la Russie laissent, du reste, les journaux et les comités socialistes absolument indifférents. Mais par un retour des choses d'ici-bas, les révolutionnaires ne sont pas plus tendres entre eux qu'ils ne le sont à l'égard de leurs adversaires politiques. Le procès de Moscou montre qu'il n'y a pas plus de pitié que de justice à attendre d'eux.

C'est pour cela qu'on ne peut que hausser les épaules quand on voit ces crocodiles s'attendrir sur les malheurs très mérités de criminels pour lesquels on a dépassé les bornes de l'indulgence.

UN SERVITEUR DE JADIS

C'était en Algérie; Déroulède, sous-lieutenant au 2e turcos, passait ses hommes en revue le 31 décembre 1871:

—En passant devant les rangs de masection, raconte-t-il, j'aperçus au bout du fusil d'un de mes tirailleurs un petit papier plié en quatre. Je m'arrêtai en face de l'homme, grand et fort gaillard à la barbe grisonnante, et lui demandai pourquoi et pour qui ce billet. Après une hésitation, il me répondit:

—Moi réengagé pour quatre ans en soixante-sept; quatre ans finir aujourd'hui, moi demander au général aller revoir mon femme et rentrer au douar.

Je connaissais les admirables états de service de ce vieux soldat:

—Tu es dans ton droit, lui répliquai-je, mais ce n'est donc pas toi qui te nommes Belcassem ben Sliman?

—Si, ma lieutenant.

—Ce n'est donc pas toi qui as fait la campagne dú Mexique, et qui as été blessé et médaillé à la prise de Puebla?

—Si, ma lieutenant.

—Ce n'est donc pas toi qui a pris un canon à Wissembourg, as été fait prisonnier à Sedan et t'es échappé de Pont-à-Mousson en étranglant ton gardien?

—Si, ma lieutenant.

Alors, affirmai-je, ce n'est pas toi, Belcassem, qui demandes à quitter ton régiment la veille du jour où l'on se met en marche pour la bataille.

—Non, ma lieutenant.

Et, sans un mot de plus, Belcassem posa à terre la crosse de son fusil, retira du bout du canon le petit papier plié en quatre et le déchira.

LE SPIRITISME

Des personnes dignes de foi nous affirment qu'en certains milieux de chez nous, heureusement très rares, on s'adonne aux pratiques du spiritisme. Pareille conduite est en contravention formelle avec la discipline de l'Eglise qui, par un décret spécial du Saint-Office, défend aux catholiques d'assister aux expériences spirites.

Il suffit de se rappeler les graves dangers que comporte nécessairement la pratique du spiritisme pour comprendre la haute sagesse d ecette défense de l'Eglise.

Entendons-nous bien d'abord sur la définition du spiritisme. C'est, dit l'"Ami du Clergé", toute communication vraie ou prétendue avec les esprits qui appartiennent à un autre monde, et spécialement avec les esprits des morts par l'intermédiaire d'un médium".

Il n'y a aucun doute qu'un grand nombre des phénomènes attribués au spiritisme sont dus à la fraude. Un exemple tout récent, et qui fait grand bruit en France depuis quelques semaines, l'atteste avec bien d'autres. Une opératrice spirite, Mme Bisson, auteur d'un livre intitulé: **Les phénomènes dits de matérialisation,** avait accepté, en mars dernier, de démontrer, avec l'aide de son médium Eva Carrière, devant une commission de savants parisiens, l'existence d'une substance mystérieuse qui s'échapperait du corps des médiums et que les spirites appellent ectoplasme: cette substance serait la cause physique, naturelle, immédiate des diverses manifestations du spiritisme. Or, de nombreuses expériences, faites devant quatre professeurs de la Faculté des Sciences de Paris, MM. Louis Lapicque, directeur du laboratoire de physiologie générale, et ses assistants MM. Georges Dumas, Henri Piéron et Henri Laugier, du 20 mars au 25 juin, par Mme Juliette Alexandre-Bisson et son médium Eva Carrière, n'ont donné qu'un résultat purement négatif. L'"Opinion" de Paris du 8 juillet 1922 a publié le rapport officiel des quatre contrôleurs de la Sorbonne, qui se termine par cette conclusion: "Nous sommes donc très loin d'avoir constaté ce que Mme Bisson s'attendait à nous faire constater (substance ayant une mobilité propre). Et rien, dans nos constatations, ne conduit à faire appel à la notion de l'ectoplasme". L'"Illustration" du 22 juillet dernier, qui reproduit ce jugement scientifique, conclut, à son tour: "Mme Bisson a échoué dans son entreprise et même il semble se dégager nettement, des termes courtois employés par les rapporteurs, que le phénomène contaté par eux à deux reprises a été obtenu à l'aide de procédés dont plusieurs médiums, convaincus de supercheries, ont déjà fait usage". Voilà donc un nouveau cas de fraude à ajouter à tant d'autres.

A supposer même qu'il n'y aurait que de la supercherie dans toutes les expériences spirites, la sagesse de l'Eglise apparaitrait encore dans l'interdiction qu'elle en fait. Induire en effet des milliers d'hommes et de femmes en erreur sur une question aussi grave que celle de la communication avec les âmes des défunts ou les mauvais esprits, leur faire tenir des prétendus messages de l'au-delà, troubler toute leur vie et souvent leur esprit même par la mise en exercice de pareilles fraudes, et cela moyennant finances, n'est-ce pas là une odieuse exploitation de la crédulité humaine que l'Eglise a cent fois raison de reprouver? Et cette exploitation ne devient-elle pas plus grave encore, lorsque les médiums prêtent à leurs prétendus esprits des déclarations immorales ou antireligieuses?

Ce serait donc déjà un mal très grave et sévèrement condamnable que tout ne fut que supercherie dans les pratiques du spiritisme.

Il est malheureusement impossible de nier qu'il y a des phénomènes spirites d'ordre préternaturel, L'opinion des théologiens est pratiquement unanime sur ce point. Des médecins catholiques éminents, comme le célèbre Dr Grasset, de Montpellier, ont cité des cas typiques dans les revues les plus autorisées. L'America, revue des PP. Jésuites de New York, publiait, dans son numéro du 20 mai 1922, une lettre de M. M.-M. Beadle, de Hyattsville, Maryland, citant le cas de Mme Cane, la veuve de l'explorateur américain, entrainée à la pratique du spiritisme par le besoin d'argent et éloignée du catholicisme; "Mme Cane, écrit M. Beadle, se convertit au catholicisme. Quelques années plus tard, se trouvant réduite à la misère, elle se vit offrir par les adeptes du culte spirite une rémunération suffisante pour la tirer de la pauvreté, à la condition qu'elle consentit à se faire médium, Elle consulta son confesseur, un prêtre irlandais bien connu de New York, et il lui conseilla de tenter l'expérience dans le but de connaitre la source des manifestations spirites. La mère de ce prêtre portait un ancien nom irlandais que l'on trouve rarement même en Irlande. Il dit à Mme Came; "Dites au médium de dire le nom de ma mère". Madame Cane fit l'expérience suggérée, et le médium donna correctement le nom de la fère du prêtre. Son confesseur défendit alors à Mme Cane d'avoir aucune relation avec les spirites. Ce fait a été rapporté par le Rév. Dr. L.-A. Lambert, qui le terait du prêtre irlandais. Mme Cane, poussée par le besoin d'argent, désobéit à son confesseur et mourut hors de l'Eglise catholique."

Nous faisons cette citation parce qu'elle est de source contemporaine et très proche de nous; mais combien de témoignages plus anciens, et plus clairs encore, ne pourrions-nous pas rapporter ici, si l'espace ne nous manquait, pour démontrer le caractère extra-naturel de certaines manifestations spirites, comme, par exemple, la lettre adressée à "l'Univers" de Paris le 21 octobre 1853 par M. l'abbé Gay (plus tard Mgr Gay, évêque d'Anthedon, auteur de la Vie et les Vertus chrétiennes, si nous ne nous trompons) et relatant les épisodes extra-naturels d'une séance de spiritisme dont il fut témoin par accident et dont il s'empressa d'envoyer procès-verbal à Mgr l'Evêque de Versailles.

"On a dit et répété, écrit le R. P. Lucien Roure, S.J. dans son ouvrage "Le Merveilleux spirite, que les faits étranges, déconcertants, du spiritisme et du psychisme, sous toutes leurs formes, sont en tel nombre, attestés par des témoins tellement graves, que ne pas les admettre, c'est renoncer à toute certitude historique. Attrbuer tous ces faits à une colossale mystification, s'en débarrasser en bloc par les mots de supercherie ou d'hallucination, n'est pas un procédé que la raison puisse approuver. Tel est bien notre sentiment. C'est aussi l'opinion du R. P. Th. Mainage, O.P., qui écrit dans son livre "La religion spirite": ....A moins de tomber soi-même dans l'excès d'un hypercriticisme ridicule, peut-on refuser d'ajouter foi aux relations verbales de personnes dont l'équilibre, l'honnêteté et l'intelligence sont hors de cause? Prêtre et religieux, il m'est arrivé — que l'on me pardonne d'aporter, à mon tour, ma très modeste déposition — d'entrer en contact avec quelques-unes de ces personnes. Et j'avoue, très simplement, et sans attendre le verdict définitif de la science, j'avoue croire à l'objectivité des phénomènes spirites. Il y a des tables qui tournent et qui parlent. L'écriture médianique n'est pas la trouvaille d'imaginations en délire...."

Les témoignages très sérieux, honnêtes et désintéressés ne manquent donc pas pour nous autoriser à croire raisonnablement qu'à part d'innombrables fraudes qui servent à l'exploitation de la curiosité et de la crédulité humaines, il se produit dans le spiritisme certains phénomènes qui nécessitent l'intervention d'un agent surhumain. Or, la théologie nous enseigne que cet agent ne peut être ni Dieu, ni les bons anges ni les âmes des défunts. Il serait blasphématoire en effet de prétendre que Dieu peut être l'auteur de manifestations vaines, immorales ou irréligieuses. Ni les bons anges ni les âmes béatifiées ne peuvent évidemment non plus être tenus responsables de semblables manifestations, puisqu'ils ne peuvent aucunement coopérer à ce qui offense Dieu. De pareilles opérations répugnent également aux âmes du purgatoire, qui y sont détenues sous la puissance immédiate de Dieu. D'ailleurs saint Thomas enseigne que l'âme humaine n'a d'action que sur le corps qu'elle anime en tant que forme substantielle; une fois séparée de ce corps, qu'elle soit au ciel, au purgatoire ou en enfer, elle n'a plus la force de mouvoir aucun corps, si ce n'est par un miracle de la toute-puissance divine. Il faut donc conclure que seul le démon peut être l'auteur des phénomènes spirites qui ont un caractère préternaturel bien et dument constaté. "On ne peut mettre en doute, dit le IIème Concile de Baltimore, que certains que certains faits (produits dans les séances du spiritisme) ne soient dus à l'intervention diabolique, toute autre explication paraissant insuffisante."

Donc, qu'il s'agisse de charlatanisme humain ou d'ar-

(A suivre en page 2)

MAR[illegible] DE BETHANIE

A qu[illegible] milles de Jérusalem, et sur l'une des arêtes rocheuses qui l'enserrent, on a édifié, il y a vingt-cinq ans, une chapelle toute blanche, toute étroite, toute nue, et qui commémore la plus gracieuse des scènes évangéliques, car elle s'élève sur l'emplacement de ce que fut autrefois Béthanie.

Ce lieu que nulle culture ni nulle ombre n'égaye, était jadis un prolongement de la Ville Sainte, une sorte de banlieue élégante, et l'on trouvait de bon gout d'y avoir sa maison l'été. Comment était bâti le logis fraternel où demeuraient ensemble Lazare et ses deux soeurs Marthe et Marie. C'était sans doute une construction aux étroites ouvertures, et dont un crépi blanc recouvrait la façade: une série d'arcades devait en être le prolonge ment, et s'ouvrir sur le jardin fleuri d'asphodèles, où la vigne tenace s'enlaçait au tronc rugueux de l'olivier, mêlant ainsi les deux vin.

Sous ces portiques venait parfois, vers le soir, un personnage de haute taille, le front ceint du bandeau de lin des Rabbis, et dont la robe blanche était belle et sans coutures. Tous ceux de la villa s'élançaient à sa rencontre, on le faisait asseoir sur la noueuse racine d'un figuier. Aux pieds du Maitre, Marie s'agenouillait, et Marthe, experte aux soins de la maison, veillait au bien-être de tous. Sur ses ordres, des suivantes offraient, sur des plateaux de bronze, figues, oranges et raisins, tandis que contenus en des jarres ruisselantes l'eau fraîche et le vin d'Hébron calmaient la soif du voyageur fatigué.

Cette halte reposante était douce au coeur du Maître, car il y jouissait de ce pur sentiment qu'il était venu rappeler au monde: l'amitié, plus durable et plus désintéressée que l'amour.

Parfois, quand tombait le jour, les regards de Jésus, par delà la faille profonde, allaient chercher le point où Sion s'élevait, projetant sur l'azur la triple enceinte de ses remparts et la masse gigantesque de son temple; les marbres du Hiéron s'embrasaient aux feux du couchant, et les pointes d'or du Naos se projetaient comme des flammes au-dessus d'un incendie. Et Jésus, en son coeur, pleurait sur la Ville, disant: "Jérusalem, toi qui tues les prophètes, j'ai voulu te rassembler comme une poule rassemble ses poussins."

....Alors, voyant la tristesse du Maître, ses amis se serraient auprès de lui. Marie, attentive, s'agenouillait à ses pieds, et méritait d'entendre cet éloge: "Marie a choisi la meilleure part; elle ne lui sera point enlevée."

Et Marthe, un peu confuse de ce doux reproche: "Marthe, Marthe, vous vous agitez de beaucoup de choses, or, une seule est nécessaire," n'en continuait pas moins son rôle bienfaisant et un peu sacrifié, sachant que ce rôle dépendait le bien-être de tous.

Et Jésus aimait les deux soeurs également. A l'heure de la grande épreuve, quand ses disciples uli eurent dit: "Maître. celui que vous aimez est malade", et que, selon les prévisions humaines, il semblait être revenu trop tard, à Béthanie les deux soeurs l'accueillirent par la même phrase, car les mêmes douleurs se traduisaient par les mêmes mots: "Seigneur, si vous eussiez été ici, il ne serait pas mort." Et Jésus, qui pleurait son ami, fit à toutes deux la même réponse: "Lazare n'est pas mort, il dort."

Le sépulcre où l'on avait mis le corps de "celui qui connaissait déjà la pourritude du tombeau" s'élevait un peu plus loin; on le montre encore, désuet, misérable au milieu de chétives masures qu'habitent les bédouins déguenillés. C'est là, pourtant que fut prononcé le sublime appel: "Lazare, veni foras."

Et quand Lazare, encore couvert de ses bandelettes, obéit au divin commandement, quelle ne dut

(A suivre sur la 3me page)

LE SPIRITISME

(Suite de la page 1)

tifices diaboliques, le spiritisme ne peut que troubler, fourvoyer ou corrompre les âmes. La doctrine de ses chefs, telle qu'on la trouve dans les livres, les revues et les délibérations des congrès spirites, est foncièrement anticatholique, attribuant les miracles de Jésus-Christ à "la mise en jeu du fluide universel par le pouvoir médianimique".

L'Eglise se montre donc encore la fidèle gardienne des âmes en défendant aux catholiques d'assister aux expériences du spiritisme.

Antonio Huot, ptre. ....

INFLUENCES QUE SUBIT LOUIS HEMON

Mlle Marie Hémon, soeur le l'auteur de "Maria Chapdelaine" nous adresse des notes intéressantes sur le milieu littéraire dans lequel fut placé son frère et sur les tendances familiales auxquelles il doit ses principales qualités. On lira avec plaisir, dans ces lignes, des fragments de lettres inédites que Victor Hugo avait adressées de Guernesey au père de Louis Hémon, et qui expliquent l'amour du jeune auteur pour le grand romantique.

Quimper, 16 mai 1922

Monsieur,

"Mon frère est né le 12 octobre 1880 à Brest (Finistère) de parents bretons tous deux. Mais à l'âge de deux ans, il allait habiter Paris où son père fut professeur de rhétorique, puis inspecteur de l'Académie de Paris, puis enfin inspecteur général – de l'Instruction Publique.

La jeunesse de mon frère s'est donc écoulée dans le quartier de la Sorbonne; il a fait toutes ses classes au lycée Louis-le-Grand et a toujours montré un gout très vif pour les études littéraires, mais il était distrait, flâneur et faisait les choses à ses heures.

"Son baccalauréat passé, il a préparé sa licence en droit en même temps qu'il suivait des cours à l'Ecole des Langues Orientales Vivantes. Il a longuement séjourné en Angleterre pour appredre à fond l'anglais; mais nous sentions bien que son goua des vyoages le conduirait beaucoup plus loin, sans savoir exactement où.

Deux tendances, en apparence contradictoires, semblaient se combattre en mon frère: un gout très vif pour les sports violents et un gout non moins vif pour les longues méditations solitaires. Il fuyait les obligations mondaines des grandes villes, et la campagne a toujours eu ses préférences.

Ainsi que la plupart de ses compatriotes, il était attiré par les pays lointains; il y a presque toujours eu des marins dans notre famille, comme dans beaucoup de familles bretonnes; notre frère aîné était officier de marine; il a fait la guerre de Chine en 1900 et est revenu mourir en France des suites de cette guerre.

Mon frère Louis était doué d'une volonté tenace de

"La race aux longs chéveux
"Que rien ne peut dompter
"Quand elle a dit: Je veux!
(Brizeux)

"Il avait aussi une grande indépendance de caractère. L'indépendance d'ailleurs chez nous était une tradition de famille: notre grand-père maternel, qui fut député en 1848 et en 1871, était un républicain modéré, mais très ferme, et suspect à l'Empire. Plusieurs fois il fut menacé de proscription à cause de ses opinions, qu'il ne cachait pas.

Le frère aîné de mon père, lui aussi, quoique tout jeune, fut à la tête du mouvement républicain dans le Finistére, sous l'Empire. Il a été député, puis sénateur et a représenté pendant 35 ans la Bretagne au Parlement.

Notre père, qui à la fin de l'Empire, était étudiant à Paris, puis élève de l'Ecole Normale Supérieure, n'hésitait pas non plus à montrer ses opinions républicaines; il était en correspopdance avec Victor Hugo exilé à Guernesey, et il avait dans sa chambre d'étudiant un dépôt des "Châtiments".

Nous conservons précieusement une photographie de V. Hugo dans le jardin de Guernesey, portant cette dédicace: "à M. Félix Hémon, ex imo corde, Victor Hugo, mai 1868". Nous avons aussi l'épreuve d'une pièce en vers, "La Voix de Guernesey", corrigée par le maitre lui-même et accompagnée d'une dédicace.

Souvent c'était le compagnon d'exil de Victor Hugo, Kesler, qui écrivait aux jeunes étudiants républicains de Paris; les lettres passaient par Londres et étaient expédiées sous cachet aristocratique pour dépister la surveillance de la police. Les lettres qui partaient de Paris arrivaient aussi à Guernesey par voies détournées.

Le 30 juillet 1867, Kesler écrit à mon père. "J'ai bien peur que vous ne soyez couché sur le livre noir dans le cabinet de même couleur, mais que voulez-vous? C'est le pain béni du patriotisme.... C'était la veille du départ; nous avions diné ensemble; il (Victor Hugo) nous quitta un instant pour aller donner un dernier coup d'oeil à ses papiers; il redescendit votre lettre à la main, et très ému nous raconta commen il venait de la trouver, et la lut d'une voix très émue et avec un grand accent; une des dames, qui n'est plus jeune mais qui est belle pleurait....Presque tous nos envois ont été interceptés à plusieurs reprises, je n'ai pas osé vous envoyer le vôtre, quoiqu'il soit de la première heure; j'ai craint de vous compromettre; je l'ai gardé jusqu'à un moment favorable, je vous l'envoie

(A suivre en page 4)

Aux Détenteurs des Bons de la Victoire du Canada, à 5 ans et à 5½ pour cent d'intérêt

Émis en 1917 et échéant le 1er décembre 1922

OFFRE DE CONVERSION

LE MINISTRE DES FINANCES offre aux détenteurs de ces bons, qui désirent continuer leurs placements sous la garantie du Dominion du Canada, le privilège d'échanger à l'échéance les bons de l'une et de l'autre catégories portant intérêt de 5½ pour cent, payable semestriellement:

(a) Les bons de cinq ans, datés du 1er novembre 1922, échéant le 1er novembre 1927.

(b) Les bons de 10 ans, datés du 1er novembre 1922, échéant le 1er novembre 1932.

Tandis que les bons échéants rapporteront de l'intérêt jusqu'au 1er décembre 1922, les nouveaux bons commenceront à produire de l'intérêt à partir du 1er novembre 1922, CE QUI DONNERA UNE BONIFICATION D'UN MOIS ENTIER D'INTÉRÊT A CEUX QUI PROFITERONT DU PRIVILÈGE DE LA CONVERSION.

Cette offre est faite seulement aux détenteurs de bons arrivant à échéance et non pas à d'autres prêteurs. Les bons à émettre en vertu de cette proposition seront virtuellement de même nature que ceux échéants, sauf que l'exemption de taxe ne sera pas appliquée à la nouvelle émission.

Les détenteurs des bons échéants, qui désirent profiter de ce privilège de conversion, devraient porter leurs bons, LE PLUS TÔT POSSIBLE, MAIS NON PAS PLUS TARD QUE LE 30 SEPTEMBRE, à une succursale de toute banque chartrée au Canada, afin d'en recevoir en échange, pour les bons remis, un reçu officiel contenant une promesse de distribution de bons correspondants de la nouvelle émission.

Les détenteurs des bons échéants pleinement enregistrés, dont l'intérêt est payable par chèques émis à Ottawa, recevront, le 1er décembre, comme à l'ordinaire, leurs chèques d'intérêt. Les détenteurs de bons à coupons détacheront et retiendront le dernier coupon non échu, avant de remettre le bon lui-même pour être converti.

Les bons remis seront envoyés par les banques au ministère des Finances, Ottawa, où ils seront échangés contre des bons de la nouvelle émission, sous forme de bons pleinement enregistrés, ou de bons à coupons enregistrés, ou de bons à coupons au porteur, avec intérêt payable le 1er mai et le 1er novembre de chaque année, pendant la durée de l'emprunt. Le paiement du premier intérêt se fera le 1er mai 1923, et les bons de la nouvelle émission seront transmis aux banques pour distribution immédiate après la réception des bons remis.

Les bons de l'émission arrivant à échéance, qui n'ont pas été convertis en vertu de cette proposition, seront acquittés le 1er décembre 1922.

Daté à Ottawa, le 8 août 1922.

W. S. FIELDING,
Ministre des Finances.

MARTHE DE BETHANIE

(*Suite de la page 1*)

pas être l'allégresse des deux soeurs.

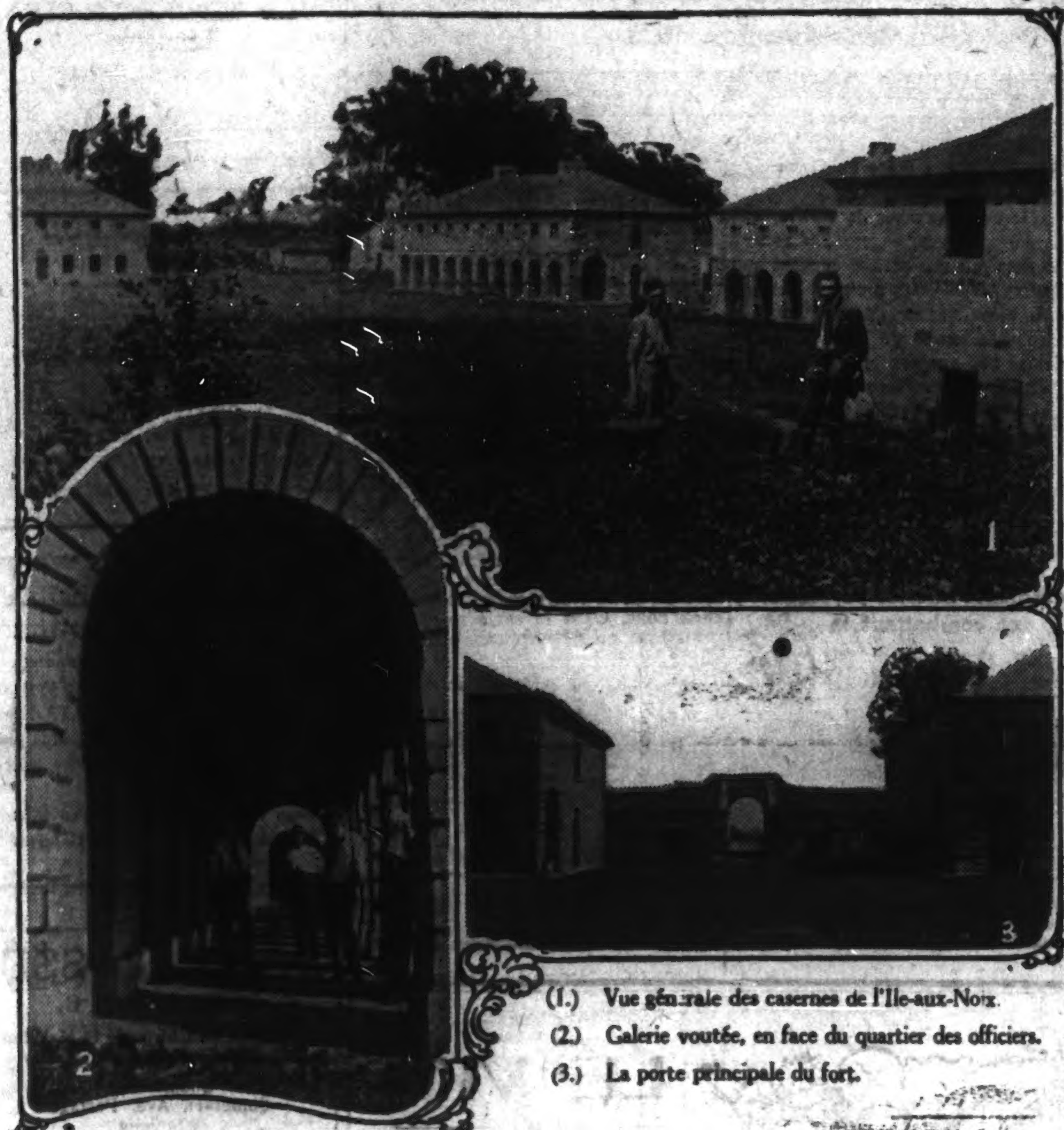
C'est de Béthanie que le Christ partit, lorsque les Juifs vinrent à sa rencontre, pour le faire roi, et jetèrent sous les pas du Fils de David des draperies et des palmes; mais l'heure de la Passion était proche, et l'on se demande ce que devient, pendant ces jours cruels, la famille de Béthanie? Si Marie accompagna son Maître jusqu'au Calvaire, à coup sur, les deux autres le suivirent de loin et Marthe dut être au nombre des filles de Jérusalem sur lesquelles Jésus pleura.

Plus tard, l'hagiographie nous apprend que, jetés par haine du Christ dans une barque sans voile ni avirons, c'est sur le sol de France qu'abordèrent les trois amis de Jésus. Chacun d'eux resta fidèle à sa mission: Lazare, premier évêque de Marseille, apprit aux Phocéens le nom de Celui qui l'avait ressucité: Marie, dans la grotte de Sainte-Baume, continua de verser aux pieds du Maitre l'eau lustrale de ses larmes et le parfum de sa prière. Quand à Marthe, nous la voyons, toujours active, délivrer Tarascon du monstre qui la terrorisait. Puis groupant autour d'elle les filles d'Orles, elle enseigne à celles-ci comment on peut concilier, dans une même vie, la prière et l'action.

L'exemple des deux soeurs n'a, depuis deux mille ans, cessé d'être suivi. S'il se trouve encore des "Marie" pour se vouer, plus nombreuses chaque jour, à la vie contemplative, ah, combien le ministère de Marthe nous serait utile. N'est-elle pas la patronne attitrée de ces "servantes" de jadis qui, bougonnes, tracassières et dévouées, s'attachaient aux familles, comme le lierre tient aux murailles. Elle se raréfient de jour en jour, et l'on trouve difficilement à les remplacer. En cette crise actuelle domestique, adressons-nous à sainte Marthe, afin qu'elle inspire plus de dévouement à celles qui servent plus de patience à celles qui sont servies, donnant à toutes un peu de la foi agisante dont elle trouva le secret à Béthanie.

Myriam Thelen.

Le fort Historique de l'Ile-aux-Noix.



(1.) Vue générale des casernes de l'Ile-aux-Noix.
(2.) Galerie voutée, en face du quartier des officiers.
(3.) La porte principale du fort.

Nous connaissons tous le vieux fort de Chambly, cette relique du régime français en Canada, qui a été sauvé de la ruine grâce au dévouement de feu M Dion, puis ensuite de M. Blanchet, son successeur et le conservateur actuel de l'ancienne forteresse. Il existe un peu plus haut sur la rivière Richelieu, entre St-Jean et Lacolle, un autre fort, qui, s'il est moins connu du public en général, n'a pas une importance moindre au point de vue historique. C'est le fort de l'Ile-aux-Noix, situé à une dizaine de milles de la frontière américaine, au centre de la fertile vallée de Richelieu. Cette vaillante sentinelle, qui pendant les années tragiques que traversa la colonie à la fin du dix-septième siècle et au commencement du dix-neuvième, monta noblement la garde à la frontière a depuis plus de soixante ans, été abandonnée à son propre sort et semble être appelée à disparaître complètement, si un autre Dion ne se lève pas pour en préserver les derniers vestiges.

Les premières fortifications dont l'histoire fassent mention à l'Ile-aux-Noix, furent érigées par Bourlamarque en 1759, lorsque celui-ci se vit obliger de retraiter vers le nord, devant l'avance du général Amherst sur le lac Champlain. L'année suivante, Bougainville laissé en charge de la place, dut l'abandonner à son tour pour se replier sur Montréal, où il rejoignit les forces de Lévis peu avant la capitulation générale.

Les Anglais restèrent ensuite en possession de l'Ile jusqu'en 1775, alors qu'ils en furent chassés eux-mêmes par les anciens compatriotes de la Nouvelle-Angleterre, en révolte contre la mère patrie. Après l'échec de Montgomery devant Québec, l'armée américaine à demi désorganisée, reprit en 1776 le chemin du Richelieu pour rentrer chez elle, et en route, se retrancha à l'Ile-aux-Noix sous les ordres du général Arnold. La maladie la força bientôt à déguerpir, ce qui permit aux Anglais de reprendre le fort.

A la lumière de tous ces évènements le gouvernement impérial, vers le commencement du siècle dernier, comprit l'importance de ce point sur le Richelieu, pour protéger la colonie contre les attaques qui pourraient lui venir du sud. C'est pourquoi il résolut d'en faire une forteresse imprenable. Des plans furent préparés et les travaux de fortifications commencèrent immédiatement, sous la direction d'un ingénieur nommé Twiss, dont les ouvriers étaient pour la plus grande partie des mercenaires allemands des régiments de Hesse et de Brunswick, alors à la solde de l'Angleterre. D'énormes remparts furent élevés en forme de quadrilatère et un large fossé fut creusé tout autour pour prévenir les assauts. Puis à l'intérieur, on construisit des quartiers pour les troupes et pour le service. Lorsque la guerre de 1812 éclata, les Américains s'apercurent que la voie du Richelieu leur était absolument fermée.

Des soldats stationnèrent au fort Lennox, c'est le nom que les Anglais lui donnèrent après la reconstruction, jusque vers 1859, époque où l'Angleterre retira la plus grande partie de ses troupes régulières du Canada. Depuis ce temps, les vastes casernes de pierre grise sont désertes et l'écho des tambours et des clairons a cessé de se répercuter sous les grands ormes qui jettent leur ombrage rafraichissant sur les massifs remparts et sur les fossés aux eaux calmes et couvertes de nénuphars.

Malheureusement, le temps ce grand destructeur de toutes choses, n'a pas épargné le vieux fort. Les casérnes, quoique solidement bâties, commencent à se lézarder, les remparts s'affaissent et le canal se comble peu à peu. Il faudrait pour remettre la place dans un état convenable, y faire effectuer certains travaux urgents, et aussi nommer, tout comme à Chambly, un gardien dont la présence mettrait un terme aux actes de vandalisme qui sont parfois commis par des visiteurs peu scrupuleux.

Le fort de l'Ile-aux-Noix est passé parait-il, sous la tutelle de la Commission des Parcs Nationaux, grâce aux démarches faites par la St-James Literary Society de Montréal. Espérons que cette Commission ne tardera pas à s'occuper de la vieille place forte et qu'elle en fera un véritable parc historique. Elle se rendra ainsi aux voeux de ceux qui se sont donné pour mission de veiller sur les reliques sacrés du passé dans ce pays.

Disons en terminant pour l'information de ceux qui désireraient aller visiter l'Ile-aux-Noix, que celle-ci est facilement accessible de St-Jean, par voie du Richelieu.

NOUVELLES LOCALES

M. Armand Bertrand est de retour d'un voyage de trois semaines à Montréal.

L'Exposition annuelle de St. Vital est ouverte depuis hier et elle durera trois jours.

On estime à 67,000,000 de minots de blé la récolte de la Province du Manitoba.

M. et Mme F. Savoie sont partis la semaine dernière pour faire un voyage en automobile à St. Paul, Minn.

M. le Dr Trudel est arrivé la semaine dernière avec son épouse d'un voyage de quelques semaines dans l'Est.

M. J. A. Hébert de Winnipeg est à l'Hôpital de St. Boniface dan gereusement malade à la suite d'une opération.

M. Hector Savaria a acheté un lot sur la rue Aulneau et il doit commencer la construction d'une résidence sous peu.

M. le Dr L. D. Collin a commencé la construction d'une résidence sur la rue Victoria. Le cout de cette bâtisse sera de $10,000.

La Commission Scolaire a loué du Petit Séminaire un certain nombre de classes pour une période de 5 ans pour les écoles publiques au prix de $3,300 par année.

M. F. Windels a commencé la construction de deux stations de gasoline pour la Imperial Oil Co., l'une à Norwood et l'autre au coin des Avenues Provencher et Taché à St. Boniface.

L'ouverture des classes à l'orphelinat St. Boniface, ne se fera qu'à la mi-septembre à cause des réparations occasionnées par l'incendie de juin. La rentrée des élèves d'abord fixée au premier septembre, est ajournée au 15 du même mois. Invitation à nos chères orphelines de revenir exactement à cette nouvelle date indiquée. Les Soeurs Grises.

Marie-Henriette Collin, professeur de Piano, annonce l'ouverture de son Studio pour Vendredi le 1er Septebbre, 1922, No. 84 rue Dumoulin. Comme l'année passée aura lieu chaque semaine la réunion du "Studio Club" qui a prouvé être réellement un succès.

Les arrangements peuvent être faits dès maintenant de 10 heures à 12 heures, a.m. ou de 7 à 8 heures p.m. Téléphone N. 1248.

Mme Galli-Curci, la fameuse chanteuse légère, passe l'été dans les montagnes Catskills où elle fait construire une résidence princière au cout de $200,00, nous dit Le Canada Musical de cette semaine. Nous trouvons aussi, dans cette revue toujours bien informée, la défense du Prix de Rome par le compositeur Henri Busser, chef d'orchestre à l'Opéra de Paris. Il lève un coin important du voile qui couvre ce que cache aux non-initiés l'étude de l'art musical, une étude qui demande des connaissances générales insoupçonnées du public. C'est un article à lire par tous ceux qui se destinent à devenir musiciens. Le Canada Musical nous apprend que Lucien Muratore ne viendra pas en Amérique cet hiver, étant lié par des engagements en Europe. Le ténor français chantera à l'Opéra-Comique pendant les mois d'Octobre et de novembre, pour aller ensuite en Italie. Chaliapine, l'artiste lyrique russe a décidé de se fixer aux Etats-Unis avec sa famille. Ce sont là quelques-unes des grandes nouvelles de notre confrère. Le Canada Musical est en vente au prix de 15 sous le numéro. Pour les abonnements, $3 par année, on doit s'adresser à casier postal 1509, Montréal.

La Ville de St. Boniface a un Bureau de Placement qui a été établi particulièrement pour s'occuper des sans-travail durant la saison d'hiver, et de demander aux patrons de tous ces différents établissements de co-opérer avec le dit Bureau en s'y adressant pour remplir leur cadre personnel de temps à autre.

Monsieur Thomas Gagnon, Chef de Police, est en charge de ce département. Veuillez vous adresser à son bureau, Hôtel-de-Ville. Téléphone N-1423.

CONCESSION AUX PRETEURS DU PAYS

Le ministre des finances fait au prêteur canadien une concession notable, en lui offrant de renouveler au même taux d'intérêt les bons à cinq et demi pour cent du gouvernement canadien, échéant le premier décembre et lui accordant une prime d'un mois d'intérêt en plus; car ce taux est plus élevé que celui payé sur le récent emprunt négocié à New York. Cette garantie solide, la meilleure qui puisse être donnée au Canada, et la libéralité du atux de l'intérêt devraient résulter en un grand placement en ces bons du Dominion. Voir pour détails l'annonce officielle.

CES

Le 20 courant, chez M. Emile Couture, une fille.

Le 21 courant, chez M. J. A. Tremblay, un fils.

LOUIS HEMON

(Suite de la page 2)

aujourd'hui par Londres et sous ca chet aristocratique....

Mlle Hémon cite d'autres lettres de Kesler concernant la première de Ruy Blas, en novembre 1867. Victor Hugo qui écrit lui-même à M. Hémon: "C'est aux spectateurs comme vous que Ruy Blas appartient. Montrez ce petit mot à Paul qui a la bonté de me suppléer pour Ruy Blas...."

Le même mois, il écrit au même "Je suis aimé et haï: deux raisons pour désirer vivre, car ceux qui me haïssent aiment la nuit, et ceux qui aiment ont sur le front de la lumière. Vous êtes un de ces nobles fronts éclairés. Vous êtes mon ami.

En juillet de la même année, il avait répondu à une ode que M. Hémon lui avait envoyé: "Vous me comprenez et vous me le dites en strophes ardentes. Je viens de faire pleurer le vieux groupe des proscrits indomptables en leur lisant vos vers superbes. Oui, comptez sur moi, jeunesse. Comptez sur moi, combattants de la justice, de la liberté et de l'idéal.... Vous êtes une âme haute et tendre. Vous avez la fière douceur des prêtres du vrai et des soldats du beau. Je suis heureux d'être et de rester en exil pour des hommes tels que vous. Je vous aime...."

Ces documents, continue Mlle Hémon, sont, je crois, inédits; mon père ne les montrait qu'à de rares amis. Ils n'ont qu'un rapport bien indirect avec ce qui concerne mon frère. J'ai pensé qu'ils donneraient une idée du milieu dans lequel s'est écoulée sa jeunesse, et montreraient que ses gouts littéraires, comme ses tendances indépendantes, étaient en quelque sorte, un héritage de famille.

Mon frère savait par coeur un nombre considérable de vers d'Hugo et je l'ai souvent entendu se réciter à lui-même "Ruth et Booz" qu'il aimait particulièrement.

"Je remercie cordialement la "Presse" de l'intérêt qu'elle porte à "Maria Chapdelaine" et de ce qu'elle a publié d'élogieux sur son auteur, et je vous prie d'agréer, messieurs, l'assurance de ma considération très distinguée

Marie Hémon

(La Presse)